



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

SAMIS

Action Sociale

Référence :

2020/AJJ/CP

Affaire suivie par :

Aurélie JEAN-JOSEPH

Chef du SAMIS

Responsable Pôle Personnels

Tél : 05 36 25 83 61

Mél : social@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

L'inspecteur d'académie, Directeur académique des
Services de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne

- Vu l'arrêté du 7 mars 2013 relatif à la composition de la commission nationale, des commissions académique et départementales d'action sociale ;

- Vu les résultats des élections des représentants des personnels aux élections professionnelles – scrutin du 6 décembre 2018 ;

Cet arrêté modifie le précédent.

ARRETE

Article 1 : La composition Commission départementale de l'Action sociale (CDAS) de la Haute-Garonne est modifiée de la manière suivante :

- Monsieur SIEYE Mathieu, Inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale du département de la Haute-Garonne ou son représentant, président.

Représentant l'Administration

- Madame ALRIQUET Jocelyne, principale du collège Jean Moulin, Toulouse.

Représentants des Personnels

Sur proposition de la Fédération des Syndicats Unitaires

Membres titulaires

- PANADERO Esméralda
- GIRAUT Karine
- LASFARGUES Remi

Membres suppléants

- TEXIER Virginie
- SOBEL Valeria
- MOUCHARD Xavier

Sur proposition de la Fédération de l'Éducation nationale -UNSA

Membres titulaires

- DURAND Perrine
- REBEL-JAMIN Elisabeth

Membres suppléants

- DUPAS Raphael
- LEPOINT Cyril

Sur proposition de la Fédération de l'Éducation nationale –FNEC-FP-FO

Membre titulaire

- CALASCIBETTA Nathalie

Membre suppléant

- POWWELS Sophie

Représentants de la Mutuelle Générale de l'Éducation nationale

Membres titulaires

- ALARY Sylvie
- BURG Chantal
- CHAPEL Jean-Olivier
- MASSERI Philippe
- PENA Christophe
- SOULA Annie

Membres suppléants

- DURRIEU Claude
- GRACIA Pierre-Jean
- PAILLET Sophie
- PIERRA Mélanie
- TAMBAREAU Daniel
- THEBAULT Emmanuelle

ARTICLE 2

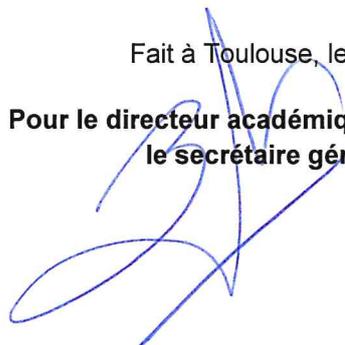
Les membres titulaires et les membres suppléants sont nommés pour une période de quatre ans à compter du 6 décembre 2018.

ARTICLE 3

L'inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 25 septembre 2020

**Pour le directeur académique et par délégation,
le secrétaire général de la DSDEN 31**



Hervé BOUQUET